



Les clauses sociales d'insertion

DANS LES MARCHÉS PRIVÉS

- ✓ Valoriser votre engagement RSE
- ✓ Développer votre marque employeur
- ✓ Fidéliser vos collaborateurs
- ✓ Donner du sens à votre activité





Qu'est-ce qu'une clause sociale d'insertion ?

C'est un **dispositif légal** qui permet aux **acheteurs publics et privés** de **favoriser le retour à l'emploi** des personnes qui en sont éloignées dans le cadre d'une **politique d'achat responsable**.

Zoom sur le facilitateur

De l'**inscription des clauses** à l'**élaboration du bilan** en passant par la **communication**, le facilitateur s'occupe de tout et devient votre **interlocuteur privilégié** sur le territoire, assurant la coordination entre les différents acteurs impliqués dans vos clauses.

Contactez-nous :

Facilitatrice des clauses sociales d'insertion sur le Haut Val de Sèvre

Laure SERVANT

06.10.18.72.87 - laure.servant@cbeduniortais.fr

Plus d'informations sur notre site internet : www.cben-hvs.fr/clauses-sociales-dinsertion/